

# entreprises fluviales de France

## JE SOUHAITE GÉRER MES SALARIÉS PLUS EFFICACEMENT

### Comment E2F peut-il m'aider ?

- ✓ E2F m'aide à comprendre et appliquer les règles en vigueur dans la convention collective de la navigation intérieure : temps de travail, temps de repos, temps partiel, pénibilité, etc.
- ✓ E2F m'alerte en amont sur les changements de règles applicables en droit du travail.
- ✓ E2F m'informe en avance des revalorisations salariales.
- ✓ E2F sécurise ma gestion sociale pour éviter de me trouver en défaut par rapport aux règles sociales qui sont en perpétuelle évolution.

### Défense des PME / TPE

En tant que membre de la CPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises), E2F participe à l'élaboration du cadre social applicable aux petites et moyennes entreprises.

### Défense du transport fluvial

Dans le cadre des discussions avec le Ministère du travail et avec les partenaires sociaux, E2F adapte au secteur de la navigation intérieure les règles de droit du travail générales.



### Salaire minimum

E2F fixe annuellement avec les organisations syndicales dans le cadre de la commission paritaire (CPPNI) les salaires minima garantis selon la grille de classification en vigueur.

### Couverture Sociale

E2F négocie les contrats groupe de mutuelle et de prévoyance aux conditions les plus favorables pour ses adhérents et négocie également l'assurance perte d'emploi des dirigeants et des entrepreneurs.